

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU CDG 81

LA GESTION DES ACHATS
& DES MARCHÉS PUBLICS

LA GESTION DU PARC INFORMATIQUE
& DE LA DÉMATÉRIALISATION

LA GESTION DES FINANCES DU CDG 81

L'ACCUEIL
& LE SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

LA COMMUNICATION & LA DOCUMENTATION

LE SERVICE COMMUNICATION

Depuis maintenant 2 ans, le CDG 81 s'est doté d'un véritable service communication. Son acte fondateur a été la création et le déploiement d'une charte graphique. Car, plus que jamais, alors que les collectivités et le grand public sont noyés sous une masse d'informations plus ou moins fiables et des propositions d'accompagnement plus ou moins précises, il est nécessaire que le CDG 81 soit aisément identifié pour ce qu'il est : le spécialiste des ressources humaines de la fonction publique territoriale.

C'est ce à quoi œuvre le service communication. Il s'attache à sensibiliser les agents et à assurer une visibilité de leur effort de communication. Il coordonne les flux d'informations ainsi produits, à travers des supports existants ou par la création de nouveaux en fonction des besoins spécifiques et factuels.

2014 EN QUELQUES CHIFFRES

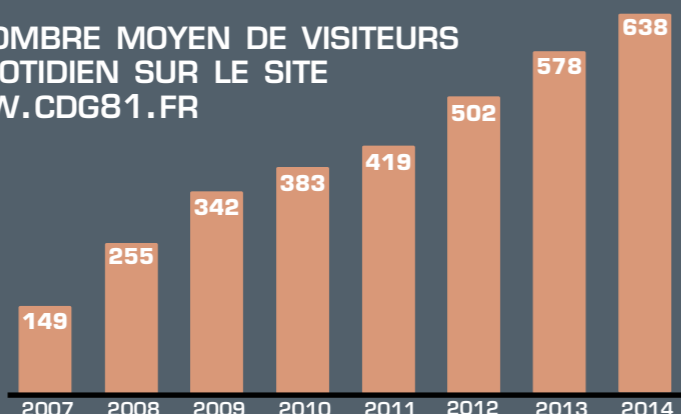
Gestion électronique de documents (G.E.D.) :

- Courriers : **6 834** lettres et **8 127** courriels indexés
- Dossiers carrières : **16 676** documents indexés

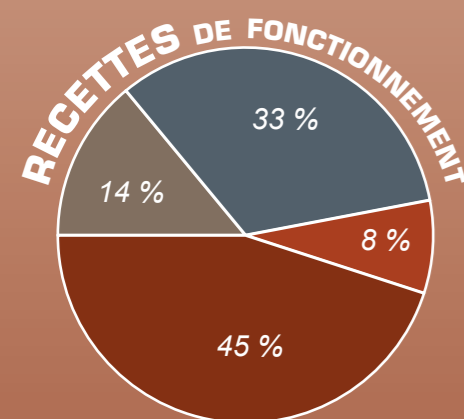
418 763 visites sur le site internet

1 250 documents traités dans le cadre de la veille statutaire

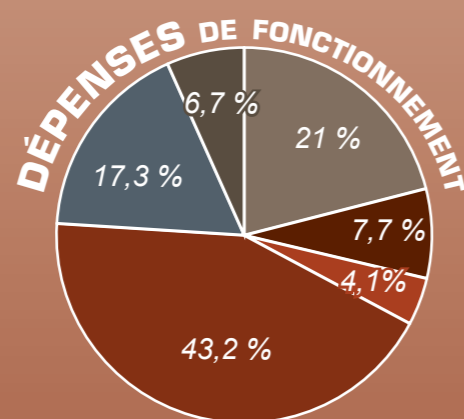
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS
QUOTIDIEN SUR LE SITE
WWW.CDG81.FR



LE BUDGET 2014



2,61
MILLIONS
D'EUROS DE
BUDGET DE
FONCTIONNEMENT



- 45 % Cotisations obligatoires
- 33 % Produits des services du CDG 81
- 8 % Cotisations additionnelles
- 14 % Autres produits

- Charges en personnel du CDG 81 : 43,2 %
- Charges à caractère général : 21 %
- Décharges d'activité de service (DAS) / Autorisations spéciales d'absence (ASA) : 17,3 %
- Personnel mis à disposition par le service remplacement : 7,7 %
- Fonctionnaires momentanément privés d'emploi (FMPE) : 4,1 %
- Autres charges : 6,7 %

5 321
DOSSIERS D'AGENTS

450
COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS

21
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

2014 EN ACTIONS

CONCOURS & EXAMENS

Concours d'adjoint administratif de 1^{re} classe (383 inscrits / 22 admis)
Concours de technicien principal de 2^e classe (152 inscrits / 12 admis)
Examen professionnel d'adjoint technique de 1^{re} classe (209 inscrits / 171 admis)
Examen professionnel de rédacteur principal de 2^e classe (161 inscrits / 19 admis)

LES ÉLECTIONS

Conseil d'administration du CDG 81

Tous les 6 ans, suite aux élections municipales et communautaires, les maires et les présidents d'établissements publics tarnais désignent le conseil d'administration du CDG 81, lui-même composé d'élus locaux. L'installation du nouveau conseil d'administration du CDG 81 a donc eu lieu en juillet 2014. Les 20 membres titulaires et les 20 membres suppléants ont alors désigné M. Sylvian Cals à la présidence du CDG81, pour le mandat 2014-2020.

Comité technique (CT)

Les agents territoriaux tarnais ont, par leur vote, renouvelé le 4 décembre l'ensemble de leurs représentants au sein des 28 CT des collectivités gérant leur propre instance, ainsi qu'au sein du CT du CDG 81 pour les 425 collectivités qui en relèvent : 1 132 suffrages exprimés ont été comptabilisés pour ce dernier scrutin, soit un taux de participation s'élevant à 42,07% des inscrits.

Les syndicats CGT (272 voix), FO (265 voix), CFDT (195 voix) et FA-FPT (238 voix) obtiennent chacun 2 sièges et l'UNSA (162 voix), 1 siège. L'installation du nouveau CT du CDG 81 a eu lieu en février 2015.

Commissions administratives paritaires (CAP)

Les élections professionnelles qui ont eu lieu le 4 décembre 2014 ont permis de désigner les représentants du personnel siégeant aux commissions administratives paritaires de catégorie A (10 représentants), B (12 représentants) et C (16 représentants) pour lesquelles 3390 électeurs étaient inscrits. Le vote a principalement eu lieu par correspondance. Le taux de participation a atteint 67 % pour la catégorie A, 64,4% pour la catégorie B et 56,6% pour la catégorie C.

LE BILAN SOCIAL

Tous les deux ans, les collectivités locales doivent établir et présenter devant leur comité technique un bilan social sur l'état de la collectivité.

Comme pour les précédents bilans sociaux, le CDG a aidé les collectivités à éditer ce rapport.

CALENDRIER 2015

CONCOURS & EXAMENS

14 janvier 2015
Concours d'agent de maîtrise
(CDG partenaires : 09, 12, 31, 65 et 82)

24 février 2015
Concours d'éducateur de jeunes enfants
(CDG partenaires : 09, 12, 31, 46, 65 et 82)

11 mars 2015
Examen prof. d'adjoint administratif de 1^{re} classe

8 avril 2015 :
Examen prof. de technicien principal de 2^e classe (PI et AG)
(CDG partenaires : 16, 17, 19, 24, 31, 34, 47, 64 et 86)

17 septembre 2015
Concours d'animateur
(CDG partenaires : 09, 12, 31, 32, 46, 65 et 82)

24 septembre 2015
Concours de rédacteur
(Organisé par le CDG 31. Le CDG 81 accueille des candidats)

CAP (CALENDRIER PRÉVISIONNEL)

Première quinzaine de mars
Deuxième quinzaine de juin
Deuxième semestre 2015
Si besoin est, le CDG organise des CAP exceptionnelles.

CT (CALENDRIER PRÉVISIONNEL)

Première quinzaine de mars
Première quinzaine de juin
Première quinzaine d'octobre
Première quinzaine de décembre

CM / CR (CALENDRIER PRÉVISIONNEL)

26 janvier, 23 février, 23 mars, 27 avril, 18 mai,
8 juin, 6 juillet, 7 septembre, 12 octobre,
16 novembre et 14 décembre.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Sylvian CALS
Président du CDG 81

COMITÉ DE RÉDACTION
Yann GERIN
Pôle administration générale

COMPOSITION GRAPHIQUE
Yann GERIN
Pôle administration générale

IMPRESSION
ESCOURBIAC
l'imprimeur



2014

SANTÉ AU TRAVAIL

EXAMENS

RETRAITE

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

RESSOURCES HUMAINES

COMITÉ TECHNIQUE

CARRIÈRE

CONCOURS

EMPLOI

PRÉVENTION

RAPPORT D'ACTIVITÉ

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU TARN

CDG 81
Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale

L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT



Dresser le bilan annuel de l'action du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Tarn permet tout à la fois de rappeler les temps forts de l'année écoulée et de mesurer la variété et la richesse des actions conduites au plus près des préoccupations des collectivités tarnaises.

Dans cette période d'incertitudes que nous connaissons tous, au-delà de l'exercice convenu du rapport d'activité, il s'agit aussi pour le Centre de gestion de réaffirmer son rôle d'expertise en matière de ressources humaines et d'accompagnement aux changements.

L'ANNÉE 2014, UNE ANNÉE ANNIVERSAIRE

Depuis 30 ans, tels qu'issus de la loi du 26 janvier 1984 fixant le statut général de fonction publique territoriale, les Centres de gestion perfectionnent en effet leurs missions obligatoires et développent leurs services optionnels.

De réforme territoriale en réforme territoriale, nos établissements demeurent une porte d'entrée et un levier d'évolution uniques au service de la fonction publique territoriale.

L'ANNÉE 2014, UNE ANNÉE ÉLECTIVE

À l'issue du renouvellement des instances communales et intercommunales, la nouvelle gouvernance du Centre de

gestion du Tarn s'est ainsi mise en place en juin-juillet 2014 dans un souci, comme il est de tradition, de représentation pluraliste des sensibilités et des territoires.

Le nouveau conseil d'administration que j'ai le plaisir et l'honneur de présider entend prolonger l'action entreprise par l'équipe précédente qu'il faut remercier pour le travail accompli. Il devra également, dans un fonctionnement collégial, être attentif aux évolutions qui se dessinent. Instance de représentation de l'employeur public, le Centre de gestion est également par nature l'espace privilégié du dialogue social avec les représentants du personnel. L'esprit qui a prévalu à cet égard en décembre dernier pour le renouvellement des instances paritaires (CAP et CT) traduit, si besoin était, la recherche constante et partagée d'un service public de qualité.

Fort du soutien du conseil d'administration et de l'engagement de nos services qu'il convient ici de saluer, j'aurai désormais à cœur de trouver les nécessaires adaptations dans l'exercice de nos missions et de vous assurer un partenariat alliant efficacité, compétence et proximité. Plus que jamais, notre mission reste d'accompagner au mieux les vôtres.

Sylvian CALS

Président du Centre de gestion de la F.P.T. du Tarn

PÔLE EMPLOI MOBILITÉ CONCOURS

L'ORGANISATION DES CONCOURS

L'ORGANISATION DES EXAMENS & DES SÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

LA DIFFUSION DES OFFRES D'EMPLOI

L'INSCRIPTION & LE CONSEIL AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

LE SERVICE REMPLACEMENT

LA PRISE EN CHARGE DES FONCTIONNAIRES MOMENTANÉMENT PRIVÉS D'EMPLOI

CONCOURS ET EXAMENS : MUTUALISATION DES MOYENS

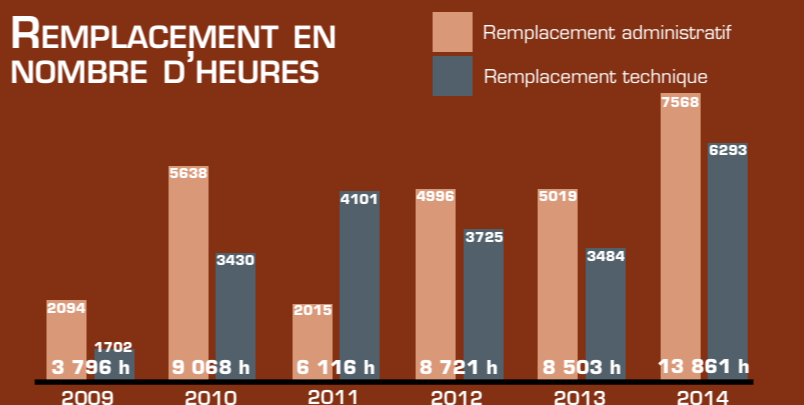
Le transfert au 1^{er} janvier 2010 des concours et examens du CNFPT vers les CDG a justifié une mutualisation coordonnée sur l'ensemble du territoire pour apporter aux collectivités une offre correspondant à leurs besoins.

Par convention, certains principes ont été adoptés :
 ■ Élaboration d'un calendrier pluriannuel national fixant la périodicité des concours et examens ;
 ■ Désignation d'un CDG coordonnateur au sein de chaque région (CDG 31 pour notre région) ;
 ■ Prise en charge du coût lauréat des concours et examens et recouvrement de ce coût auprès d'autres CDG par le CDG coordonnateur.

Au niveau régional, la mutualisation des moyens permet de répartir l'organisation des concours et examens entre les CDG (par spécialité), de mutualiser les ressources en matière de sujets et d'harmoniser les pratiques.

2014 EN QUELQUES CHIFFRES

2 concours et **2** examens (905 candidats inscrits)
3 sessions de sélections professionnelles
135 offres d'emploi publiées
822 déclarations de vacances et de créations d'emploi publiées
130 missions de remplacement, représentant **13 861** heures (+ **61%** par rapport à 2013)



PÔLE CARRIÈRE RETRAITE

LE SUIVI DES AGENTS DE LA FPT

L'INFORMATION & LE CONSEIL STATUTAIRE

LA GESTION DES CAP

L'ORGANISATION DES CONSEILS DE DISCIPLINE

LE RENSEIGNEMENT & LA FORMATION DES AGENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

LA RÉALISATION & LE CONTRÔLE DES DOSSIERS RETRAITE

LA REVALORISATION DE LA CATÉGORIE C

L'année 2014 a été marquée, en matière de gestion des carrières, par l'application de la première partie de la réforme de la catégorie C de la FPT. Ces textes font suite aux négociations en vue de la revalorisation de la carrière de cette catégorie à laquelle appartiennent près de 82% des agents employés par les collectivités et établissements publics affiliés au CDG 81. Ainsi, conformément aux décrets parus en janvier 2014, les agents de catégorie C et, dans une moindre mesure, certains agents de catégorie B, ont bénéficié d'un reclassement qui s'est traduit d'une part par une augmentation de points d'indice et, d'autre part, par la réduction de la durée de carrière dans chaque échelle. Ces mesures applicables au 1^{er} février 2014 ont nécessité le traitement par le Pôle carrière retraite de plus de 4800 arrêtés. Le second volet de cette réforme consistera en une augmentation uniforme de 5 points d'indice majoré pour toute la catégorie C et certains agents de catégorie B annoncée pour le 1^{er} janvier 2015.

2014 EN QUELQUES CHIFFRES

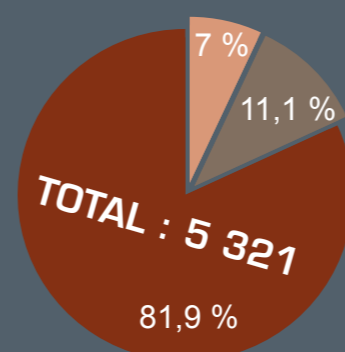
5 321 dossiers de carrières gérés
3 243 dossiers traités en **11** CAP
232 dossiers traités concernant la retraite
4 conseils de discipline

LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIES DES CARRIÈRES GÉRÉES PAR LE CDG 81

CATÉGORIE A
371 DOSSIERS

CATÉGORIE B
593 DOSSIERS

CATÉGORIE C
4 357 DOSSIERS



PÔLE DES SERVICES & DES MISSIONS OPTIONNELLES

LE SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

LE SERVICE HANDICAP & MAINTIEN DANS L'EMPLOI

LE SECRÉTARIAT DU COMITÉ MÉDICAL & DE LA COMMISSION DE RÉFORME

LE SERVICE D'AIDE ET DE CONSEIL À L'ARCHIVAGE

LA GESTION DU CTP

LE CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE

LE SERVICE DE CALCUL D'ALLOCATION CHÔMAGE

LA SANTÉ AU TRAVAIL, AU CŒUR DES MISSIONS DES CT ET CHSCT

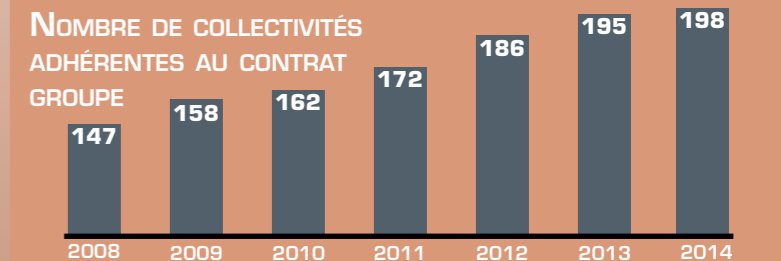
Les CTP sont devenus en 2015 les comités techniques (CT), le paritarisme n'étant plus obligatoire. Instance de dialogue social, le CT doit être saisi par les employeurs pour avis sur les questions touchant à l'organisation des services et aux conditions de travail.

Le Pôle des services a accompagné en 2014 les collectivités concernées par la mise en place de leur propre instance, soit 29 CT : réunion d'information le 3 juin à Réalmont, réunions de préparation des opérations électorales le 26 juin à Castres et le 2 juillet à Albi, ouverture d'une rubrique « élection CT » en ligne... Plus de 110 questions sur les élections CT ont été traitées en quelques semaines.

À noter que les collectivités gérant leur propre CT doivent aussi constituer dès 2015 un CHSCT dont les missions sont centrées sur la santé au travail, l'hygiène et la sécurité.

2014 EN QUELQUES CHIFFRES

15 conventions avec le service prévention et **30** missions menées avec les conventions du service médecine préventive et du service prévention
198 collectivités adhérentes au contrat d'assurance groupe 2013-2016 (3 183 agents couverts)
452 dossiers traités en comité médical et en commission de réforme (22 séances)
190 dossiers traités en CTP
15 missions d'aide à l'archivage (et 7 nouvelles conventions)
29 000 € de subventions obtenues auprès du FIPFHP (pour 7 collectivités)



SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

LA SURVEILLANCE MÉDICALE

L'ACTION SUR LE MILIEU PROFESSIONNEL

LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

LE CDG 81 A ÉTOFFÉ SON OFFRE DE MISSIONS OPTIONNELLES

Le service de médecine a pour mission d'éviter toute altération de la santé des agents relevant de la fonction publique, du fait de leur travail, et permet aux collectivités adhérentes de répondre aux obligations réglementaires de santé au travail au sens large.

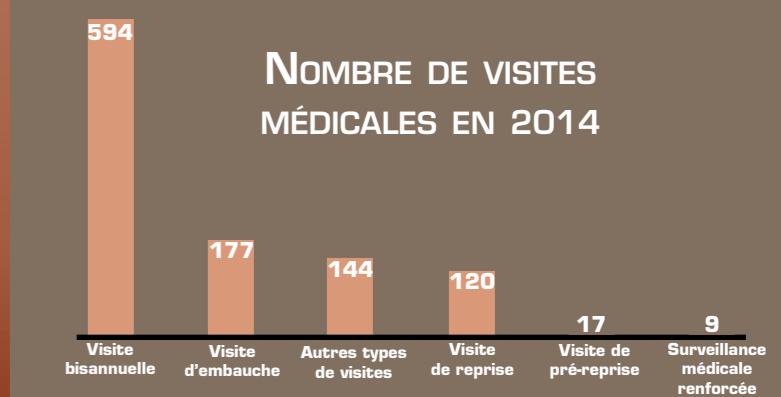
Dans ce cadre, le médecin est amené à visiter les lieux de travail afin d'analyser les postes et ainsi détecter les situations présentant des risques particuliers.

Une convention 3 en 1, intégrant la médecine, le service prévention et le service handicap, permet aux collectivités de bénéficier d'un accompagnement pluridisciplinaire.

2014 EN QUELQUES CHIFFRES

115 conventions signées avec des collectivités et établissements publics tarnais, soit **2 426** agents de droit public et de droit privé concernés
1 061 visites médicales

NOMBRE DE VISITES MÉDICALES EN 2014



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2020

Titulaires	Suppléants
Sylvian CALS Maire d'Arifat	Isabelle CALMET Maire d'Orban
Jean-Pierre VERDIER Conseiller Municipal de Monestiés	Sophie GILBERT Maire de Fiac
Nathalie BALZAN Déléguée communautaire de la CA Castres-Mazamet	Albert MAMY Président du CCAS de Sorèze
Marie-Thérèse LACOMBE Conseillère municipale de Castelnaud de Lévis	Christophe HERIN Maire de Rivières
Philippe HEIM Conseiller municipal de Puygouzon	Marjorie DAYDE Maire-Adjoint de Montdurausse
Guy SABLAYROLLES Maire de Lacaze	Alain GRAN Maire de Ferrières
Philippe GONZALEZ Maire-Adjoint de Graulhet	Monique CORBIERE-FAUVEL Maire de Cadalen
François BOUYSSIE Conseiller municipal de Carmaux	Jean-Luc ESPITALIER Maire de Saint-André
Pierre DOAT Maire d'Arthès	Marie-Claire MALROUX Maire de Fréjairoles
Jean-Pierre LE RIDANT Maire-Adjoint de Montirat	Catherine RABOU Maire de Vielmur sur Agoût
Françoise MIALHE Maire-Adjoint d'Aussillon	Jean-Claude PINEL Maire de Cuq-Toulza
Véronique OURLIAC Maire de Poudis	Claude COMBES Maire de Garrevaques
Eric PUJOL Maire de Marsal	Serge CAPGRAS Maire de Bellegarde
Jean-Paul ROCACHE Maire de Viviers les Lavar	Sandrine SANDRAL Maire-Adjoint de Teillet
Francis SALABERT Maire de Lescure d'Albigeois	André CABROL Conseiller municipal de Lacaune
Robert SIRE Maire de Gijounet	Alain CABROL Maire de Nages
François VERGNES Maire de Labastide de Lévis	Alain BORGELLA Maire-Adjoint de Cestayrols
Henri VIAULES Maire de Réalmont	Jean-Paul CHAMAYOU Maire de Montredon-Labessonnié
Sylvain FERNANDEZ Président de la CC du Sor et de l'Agoût	Paul SALVADOR Président de la CC Vère-Grésigne et Pays Salvagnacois
Gilbert VERNHES Vice-Président de la CC du Laurécinois et Pays d'Agoût	Christian MAZARS Délégué communautaire de la CC du Laurécinois et Pays d'Agoût